



# Le relais

INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE CGT-FAPT

Supplément du n° 70 - Avril-Mai-Juin 2016

Une contribution de la Fédération et de l'Institut d'Histoire Sociale de la CGT-Fapt, dans le cadre des 120 ans de la CGT - Limoges 2 décembre 2015 -

**70<sup>ème</sup> anniversaire**

de la reconstitution de la Fédération CGT des P.T.T.

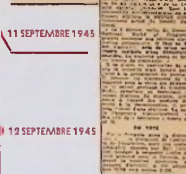
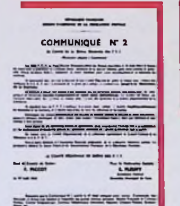
Une fédération révolutionnaire



## 1945 : LE CONGRÈS

La période de 1939 à 1945 a été marquée notamment par l'interdiction de l'activité syndicale et l'entrée en clandestinité des militants de la CGT. C'est ainsi qu'où, résistance à l'occupant nazi et collaboration du régime de Vichy, se sont violemment affrontés. C'est dans ce contexte, qui fut aussi celui des accords du Petreux en 1940, que s'est tenu le congrès fondateur de la troisième Fédération Postale CGT du 10 au 15 septembre 1945 à Limoges. Deux conceptions du syndicalisme [Révolutionnaire ou Réformiste] s'y affrontèrent, donnant naissance au syndicalisme d'après-guerre.

La presse locale rend compte de l'évènement... avec une approche différente !



**Congrès fédéral  
10 au 15 septembre 1945  
à Limoges**

Conférence-débat  
par Bernard Bouche



## Pascal Jobard :



Au nom du syndicat départemental de la Haute-Vienne, je vous souhaite la bienvenue dans les murs du Musée de la Résistance. Résistance qui n'a jamais aussi bien porté son nom aujourd'hui. Sous prétexte de sécurité, le gouvernement veut museler la liberté des citoyens, restreindre les libertés individuelles et collectives, mais ce n'est pas le sujet de ce soir. J'ai la lourde charge de vous présenter cette soirée et surtout de ne pas commettre d'impairs.

Cette initiative collective de l'Institut d'Histoire Sociale fédérale, de l'Institut Régional d'Histoire Sociale du Limousin, de la Fédération CGT Fapt et du syndicat départemental de la Haute-Vienne, s'inscrit dans le cadre des 120 ans de la création de la CGT. Au même titre que les 70 ans de la création de la sécurité sociale, des comités d'entreprises, du statut de la fonction publique, etc (désolé de ne pas faire une liste exhaustive pour ne pas froisser tout le monde) il nous semblait important de fêter cet événement qu'est le 70<sup>e</sup> anniversaire du congrès fondateur de la 3<sup>e</sup> fédération postale... Des contacts ont été pris avec l'IHS Fapt lors d'une réunion au sommet au congrès fédéral de mars dernier.

Les protagonistes s'en souviennent encore. Puisque la CGT PTT a vu sa création à Limoges, du 10 au 15 septembre 1945, le syndicat départemental et la région CGT Fapt Limousin ont été sollicités pour mettre en œuvre cette journée.

Les disponibilités de chacun et le lieu ont fait que nous ne pouvions pas la faire à la date anniversaire. Comment va se dérouler cette soirée ? L'animateur sera Jean Claude Romain, secrétaire régional CGT Fapt du Limousin. Il donnera dans un premier temps la parole à Bernard Bouche, conférencier délégué par l'IHS fédéral pour une présentation, suivie par une heure environ de débat. Celui-ci sera clôturé par une vidéo dont je vous laisserai la surprise.

Comme il est de tradition, nous irons fêter cet événement par un pot amical vers 20 heures.

Avant de laisser la parole à Jean Claude qui vous présentera les invités, je tiens à excuser celles et ceux qui n'ont pas pu être là. Louis Viannet, Albert Le Guern, Maryse Dumas, Colette Duynslaeger, anciens secrétaires généraux de la fédération, Serge Lottier, ancien président de l'IHS, Elyane Bressol, présidente de l'IHS confédéral et Charles Sancet de Libération PTT. Juste un petit dernier mot, parce que cela me tient à cœur et particulièrement cette camarade, et désolé de griller la politesse, mais je sais que vous ne m'en tiendrez pas rigueur. Je tiens à féliciter au nom du syndicat départemental, de votre part et de la mienne Camille Senon qui vient d'être honorée Officier des Palmes Académiques.

## Jean-Claude Romain :

L'avantage quand on excuse les absents, c'est qu'on a reçu les excuses avant, la difficulté quand on remercie certains participants qui ont répondu à notre invitation, c'est que j'espère n'oublier personne. Les remerciements je vais les faire au début...ça nous fera gagner du temps sur la fin de soirée.

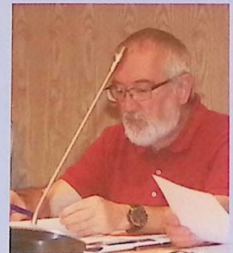
Je remercie le personnel de la salle pour son accueil et sa disponibilité, Aurélien et Patrice qui sont chargés de faire la captation vidéo de notre conférence débat, et après on verra on fera de la post production, de la diffusion, etc. Je remercie bien sûr tous les participants qui ont répondu à l'invitation et je voudrais souligner la participation de quelques uns et les remercier de leur présence. C'est là que j'espère n'oublier personne.

Je vais commencer par la tribune : à côté de Julie que tout le monde ou presque connaît, Christian Mathorel, secrétaire général de la fédération CGT Fapt depuis notre dernier congrès, je voudrais remercier les participants de l'Institut d'Histoire Sociale, Bernard Bouche qui va être le conférencier et Patrick Bourgeois qui est le président de l'IHS Fapt, et Sandrine Gouraud secrétaire générale de l'Union départementale de la Haute-Vienne. Et parmi les membres de l'IHS fédéral : André Brangeon, Yveline Jacquet, Thérèse François et Paulette Zaganiacz. Et je voudrais remercier aussi pour sa participation, parce que vous l'avez vu, il y a pas mal d'ancien secrétaires généraux de notre fédération qui sont

excusés, et je voudrais remercier très chaleureusement Alain Gautheron pour avoir fait le déplacement jusqu'à Limoges puisqu'il est dans la salle.

Je voudrais aussi souligner la présence d'Emilie Filliol qui est membre du bureau fédéral et à ce titre là, c'est son premier mandat, elle a une tâche assez difficile, c'est d'essayer de suivre la région Limousin, ce qui est parfois un petit peu compliqué je veux bien en convenir. Je veux aussi remercier, Pascal a félicité Camille Senon, Guy Carlier, pour ceux qui ont lu l'ouvrage consacré à Camille, Guy, c'est deux des quatre mains de Camille qui ont permis d'écrire sa biographie.

Encore bravo et un petit mot pour Camille, les palmes académiques que tu as reçues, tu les mérites amplement, c'est pour toute ton action auprès des scolaires de ce devoir de mémoire, cette transmission de la mémoire qui nous est indispensable, ce n'est que juste reconnaissance. Et donc puisque on est là dans ce devoir de mémoire, on est là pour examiner un pan un petit peu particulier de l'histoire de la CGT que fut le congrès de 1945 : congrès fondateur de la CGT PTT...fondateur de la 3<sup>e</sup> fédération postale...enfin bon, on a un conférencier c'est Bernard Bouche, je lui passe la parole et il va nous éclaircir tout ça.



# 70<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la 3<sup>e</sup> Fédération Postale



Tribune (de gauche à droite) :  
Pascal Jabard secrétaire départemental  
CGT Fapt Haute-Vienne ;  
Julie Dutillet secrétaire à la vie  
syndicale ; Christian Mathorel  
secrétaire général de la fédération  
CGT Fapt ; Jean Claude Romain  
secrétaire régional CGT Fapt  
Limousin ; Bernard Bouche Institut  
d'Histoire Sociale CGT Fapt,  
conférencier ; Patrick Bourgeois  
Président de l'Institut d'Histoire Sociale  
CGT Fapt ; Sandrine Gouraud,  
secrétaire générale de l'Union  
Départementale CGT Haute-Vienne  
(également salariée de La Poste),  
Présidence Jean Claude ROMAIN

## 1945 à Limoges, l'aboutissement d'un long combat pour un syndicalisme C.G.T. de lutte de classe et révolutionnaire dans les PTT.

*Bernard fait d'abord une mise au point : des qualificatifs sont employés à plusieurs reprises, Fédération Postale et Fédération nationale des PTT, il s'agit de la même organisation dont le nom variera au fil du temps. Dans la CGT (confédération et les fédérations), il y avait des confédérés (ou réformistes) et des unitaires (ou révolutionnaires).*

### Introduction



Il n'y a rien de mieux que de connaître les racines de l'arbre pour connaître les fruits qu'il produit.

Georges Frischmann ne commence-t-il pas l'histoire de notre fédération en 1672 ? Notre contribution pour l'anniversaire des 120 ans de la CGT s'en tiendra

à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, au moment où l'arbre CGT se prépare à sortir de terre, jusqu'à la fortification de son tronc et ses branches maîtresses, pour nous PTT particulièrement en 1945 !

En effet à peine un quart de siècle après la fin sanglante de la Commune de Paris en mai 1871, était créée en septembre 1895 à Limoges, la Confédération Générale du Travail : la CGT. Entre ces deux dates, des organisations s'étaient constituées ou reconstituées sous toutes les formes clandestines possibles, elles ont dirigé très tôt de nombreuses luttes. Des « congrès ouvriers », puis des « congrès socialistes » purent même se tenir. Et la loi du 21 mars 1884 devra reconnaître le droit syndical à ces travailleurs qui se sont organisés envers et contre tout, mais avec un objectif, celui de se donner l'outil pour lutter, afin de pouvoir vivre mieux. Cette orientation sera celle de toute l'histoire de la CGT : lutter face au patron pour améliorer son quotidien, le salaire et les conditions de travail, mais en même temps éclairer les esprits sur la nature de la société française, le pouvoir, l'État et ses institutions, autrement dit, se mêler au sens noble du terme, de la politique.

Cette orientation sera aussi celle de la Fédération Postale CGT dans la période que nous allons examiner.

### Le relais

17<sup>e</sup> année de parution - Trimestriel - 4€

Directeur de la publication :  
Danièle Ledoux

Rédaction administration : 263, rue de Paris,  
case 545 - 93515 Montreuil Cedex

2<sup>e</sup> trimestre 2016

Dépôt légal à parution  
CPPAD N° 0912 G81018

Chevillon Imprimeur, 89100 Sens



A sa naissance, la CGT est bien faible, elle ne trouvera ses marques et son efficacité qu'au début du 20<sup>e</sup> siècle. En 1906, la politique menée par le Parti socialiste de l'époque - unifié sous l'impulsion de Jean Jaurès en 1905 - provoque la méfiance, puis la défiance de la CGT à son égard. Ses dirigeants, qui trahissaient ouvertement les intérêts des ouvriers, avaient aussi la velléité de mettre sous tutelle cette nouvelle organisation syndicale. Son orientation anarcho-syndicaliste les gênait. Si bien que lors de leur congrès, les délégués décidèrent, en réaction, de doter la CGT d'une Charte. Celle que l'on appellera « la Charte d'Amiens de 1906 ». Elle reconnaît la lutte des classes et l'esprit révolutionnaire, son indépendance vis-à-vis des partis politiques et écoles philosophiques. Ainsi, 11 ans après sa naissance, la CGT se dote d'un texte qui affirme ses principes fondamentaux.

Elle appelle à une double « besogne » : au quotidien pour de l'amélioration immédiate et à « l'émancipation intégrale par l'expropriation capitaliste ». Le moyen d'action est avant tout la grève générale. Cette charte considère que le syndicalisme se suffit à lui-même pour mener ce combat.

Bien sûr, cela a été présenté comme un acte de défiance à l'encontre des partis politiques, ce n'est pas faux. Certains en déduiront même que la CGT doit être « apolitique », voire « neutre », alors qu'elle aura tout au long de son histoire, unie ou désunie, à prendre position sur des choix politiques. Difficile en effet de rester neutre vis à vis des partis, leurs élus déterminant les choix économiques et votant les lois. Indépendante, oui pour décider de son orientation, ses revendications et actions, mais pas neutre vis-à-vis des patrons et ceux qui nous gouvernent. La CGT éclaire ainsi le salarié-citoyen pour les choix qui conduiront à une politique concordant avec ses propres objectifs. Mais, n'en doutons pas, c'est la lutte qui sera nécessaire et déterminante. Nous verrons ce qu'il en sera de l'application de cette charte de 1906.

Alors, le politique et le syndicat : cohabitation ? Opposition ? Union ? Ce sera en tous cas la marque de notre histoire. Celle de la confédération et, avec ses particularités, celle de notre fédération.

Quelques dates repères, pour rappeler le cheminement chaotique de l'unité dans la fédération CGT des PTT et, en parallèle, celui de la confédération.

Jusqu'en 1910, il n'existe pas de fédération des PTT (poste et téléphone). Le personnel est organisé en syn-



dicats nationaux de catégories : ouvriers, agents et sous agents (facteurs) qui ne sont pas adhérents à la CGT.

Le premier syndicat des PTT qui adhère à la CGT, en 1899, est celui des ouvriers des lignes et des installations.

En 1906 et 1909, ce sont les premières grandes grèves de longue durée dans les PTT. On peut dire qu'elles vont donner sa "lettre de noblesse" au syndicalisme dans notre profession.

A la suite de ces grèves, en 1910, la première Fédération Postale est créée. Elle aura une vie éphémère et sera toujours dominée par les syndicats de catégories. Elle n'adhère pas à la CGT.

1914, la guerre éclate, la majorité de la CGT souhaite « l'union sacrée avec la bourgeoisie ». En 1916, les heurts entre catégories et les luttes de personnes fragilisent encore l'organisation. On peut dire que la Fédération Postale est morte pendant la guerre !

Août 1919, la fédération se reconstitue et devient Fédération Nationale des PTT, elle comptera jusqu'à 75 000 adhérents dans 3 syndicats autonomes : agents, ouvriers, employés (facteurs). Elle adhère à la CGT.

Ici, comme nous le disions précédemment, il faut se rappeler qu'un événement politique s'est produit en 1905 qui aura des incidences sur le mouvement syndical. Les organisations socialistes se sont unies pour créer un Parti socialiste unifié, affilié à la « Section française de l'internationale ouvrière » (SFIO). Mais la guerre et la révolution d'octobre 1917 en Russie vont conduire à la scission de ce Parti socialiste en 1920, au Congrès de Tours, où, par 3208 mandats pour et 1082 contre, l'adhésion à la III<sup>e</sup> Internationale communiste créée par Lénine est votée. Cette majorité transforme le Parti socialiste en « Section française de l'Internationale communiste (SFIC) », qui prendra le nom de Parti Communiste en 1935. La minorité restera à la SFIO. En parallèle, au niveau syndical, la division éclate dans la CGT. Mais le courant de pensée qui est majoritaire politiquement va être largement minoritaire syndicalement ! Les minoritaires, ou « unitaires » par opposition à la tendance « collaboration de classe », celle qui, étant majoritaire, avait prôné l'union sacrée en 1914. Les minoritaires vont être exclus.

Au congrès de la fédération des PTT en 1921, c'est la motion « collaboration de classe » qui l'emporte largement sur celle des « unitaires ». Ces derniers décident de créer la Fédération Postale Unitaire, adhérente à la CGT-U et à l'« Internationale syndicale rouge » (ISR), tandis que la majorité restera dans la CGT dite confédérée. Dans la profession, ce rapport de forces perdurera jusqu'au congrès de Limoges en 1945.

A partir de 1934, sur fond de crise et de menace fasciste en France, des ripostes unitaires, grèves et manifestations, ont lieu. En février 1934, le personnel des PTT participe massivement à la grève générale unitaire du 12 février, en riposte à l'émeute fascisante du 6 février devant la Chambre des députés. Elle sera à la fois un levier pour l'unité et un barrage efficace au fascisme.

Dans les PTT, une volonté unitaire à la base poussera les deux organisations CGT et CGT-U à de multiples rencontres jusqu'à la réunification lors du congrès des 10 au 14 décembre 1935. Il y a 65 180 adhérents dont 8.000 CGT-Unitaires. Le secrétariat général comprend un CGT confédéré, Perrot, et un CGT unitaire, Gourdeaux. Deux ans plus tard, la Fédération comptera 111 000 adhérents. Quant aux fonctionnaires, le 28 décembre de la même année, ils reconstruisent eux aussi la maison unique !

Le congrès confédéral d'unité de la CGT a lieu à Toulouse du 2 au 5 mars 1936. Trente ans après la Charte d'Amiens, le caractère de classe de la CGT est réaffirmé par l'opposition absolue entre les intérêts des salariés et ceux défendus par les capitalistes. Je cite : « Cette opposition implique la nécessité de l'action indépendante des syndicats ». Ce même congrès confirme « l'adhésion donnée par les représentants du mouvement syndical au programme dressé par le Comité de Rassemblement Populaire ».

Le Front Populaire, alliance de la classe ouvrière unie avec toutes les victimes du grand capital, paysannerie et classes moyennes, est en marche. 99 organisations politiques ou associatives adhèrent à son programme.

On ne parle plus de neutralité de la CGT ! Ceci expliquant cela, la bourgeoisie a peur pour ses privilèges de classe. Elle va donc s'efforcer de créer de nouvelles divisions ouvrières

En mai 1936, c'est la cuisante défaite de la droite aux élections législatives : 330 députés sur 559 sont socialistes, communistes et radicaux. 4 juin, 1<sup>er</sup> gouvernement du Front Populaire présidé par le socialiste Léon Blum. Sans y participer, les communistes le soutiennent. Le 7 juin, ce sont les accords Matignon, en réponse aux grèves commencées dès la mi-mai. Notons que chez les fonctionnaires et aussi dans les PTT, il n'y a pas recours à la grève (accord tacite avec le gouvernement), mais ils bénéficieront des mêmes retombées que les ouvriers.

Toutefois, l'euphorie passée, force est de constater que dans les PTT, on est loin du compte en matière salariale et effectifs. Le Front Populaire vite ébranlé, le mécontentement ne va pas tarder à s'exprimer.

Dès le conseil national de la Fédération en mai 1936, c'est-à-dire 15 jours après le succès du Front Populaire aux élections législatives, alors qu'il n'y a encore eu aucune négociation avec le gouvernement, les 2 tendances réunifiées en décembre 1935 s'affrontent, plus sur le choix de politique générale que sur le revendicatif. Et ce alors que les bruits de boîtes nazies s'entendent déjà à l'horizon.

En Espagne, un pacte de Front Populaire a été aussi signé. Il a triomphé aux élections de février 1936. Mais la réaction fasciste, avec l'appui d'Hitler et Mussolini, déclenche une guerre civile en juillet 1936. Elle durera 986 jours. Franco prend le pouvoir.

La France n'aidera pas la République espagnole. En mai 1936, Mathé, (ancien confédéré des PTT) déclare : « Plutôt la servitude que la guerre, car de la servitude on en sort, de la guerre on n'en revient pas. Nous n'acceptons aucune guerre, y compris la guerre révolutionnaire ».



De quoi alimenter la campagne défaitiste face au danger fasciste. Bontems (ancien CGT-U) réplique à : « Nous refusons que Hitler colonise la France. Nous ne voulons ni de la servitude ni de la guerre. Nous voulons nous opposer à l'une et à l'autre ».

Ces prises de position, nous les retrouverons dans tous les débats des instances par la suite, durant la décennie à venir. C'est la période où l'anticommunisme bat son plein. Il devient le point de ralliement de tous ceux qui souhaitent « plutôt Hitler que le Front populaire ».

Le congrès fédéral en mai 1938, à Vichy, malgré les multiples manœuvres, sauvera l'unité, même si elle reste de façade. Mais en octobre, Gourdeaux (unitaire) est éliminé de la direction fédérale et Cougnenc (confédéré, dont on reparlera) devient secrétaire général.

## Les accords de Munich

Alors que l'expansionnisme hitlérien se met en marche, Hitler vient d'annexer l'Autriche, sans que la France et la Grande Bretagne ne réagissent. Le 28 septembre 1938, une conférence, sous les auspices de Mussolini, se réunit à Munich, avec Hitler, Daladier pour la France et Chamberlain pour la Grande-Bretagne. Ces derniers signent un « accord de Paix », entérinant par la même occasion l'annexion par le Reich des territoires des Sudètes en Tchécoslovaquie.

Au congrès confédéral CGT de Nantes, en novembre 1938, Léon Jouhaux (confédéré) déclarera : « Si vous laissez aller les choses, vous irez à la guerre et à la servitude », ce qui montre que chez les confédérés, il n'y avait pas que des partisans de Munich.

Ce qui n'empêchera pas Cougnenc, de la Fédération Postale, de faire voter majoritairement au CN de la Fédération d'avril 1939, une motion pour une entente tacite avec Hitler, donc la non condamnation des accords de Munich : 266 pour et 66 contre. Pour s'opposer aux décrets-lois de Paul Reynaud, l'homme de la formule « fini la semaine des deux dimanches », touchant ouvriers, fonctionnaires et classes moyennes, le congrès décide d'une riposte, mais celle-ci est compromise par la division fomentée à l'intérieur même de la CGT dès 1937, par un groupe scissionniste qui visait à associer la classe ouvrière à l'aventure fasciste au nom de l'anticommunisme.

## L'occupation : de la Résistance à la Libération

En 1939, dans la Fédération Postale comme dans la confédération, la polémique entre les pro-hitlériens et les antifascistes connaîtra son apogée. Il en sera de même concernant la place des communistes dans la CGT et l'attitude à adopter face à la guerre. La tendance «*Syndicats*», est animée par Belin, un confédéré, membre du bureau confédéral, ancien membre de la Fédération Postale, qui est pour un "pacifisme bêlant". Pour «*Syndicats*», qui qualifie la France du Front Populaire de décadente, la «*révolution nationale*» pétainiste est une chance, car «*les syndicats allaient être enfin libres de toute emprise politique*». Le paradoxe, ils allaient être totalement intégrés à l'État qui créera pour cela des «*associations professionnelles*» à sa botte dans les PTT et ailleurs. Belin deviendra ministre du travail de Pétain ! Après la guerre, gracié, il sera élu maire de Lorrez le Bocage, une commune de Seine-et-Marne !

En 1939, au niveau politique, ce sont aussi les négociations entre la Grande-Bretagne, la France et l'URSS. Elles s'étaient d'avril à août 1939 sans un accord, les conservateurs anglais et la droite française ne voulant pas d'alliance avec la Russie bolchevique. Ce qui conduira Staline à signer un «*pacte de non-agression*» avec Hitler le 23 août 1939, qu'il justifie pour garantir ses frontières, car la Russie a besoin de temps pour se réarmer, dira-t-il. Ce pacte suscitait des interrogations, de la consternation, même chez des militants communistes, et encore plus parmi les syndiqués de la CGT. Bien sûr, l'aubaine est bonne! Ce pacte fut présenté par la droite, la SFIO et les radicaux comme la collusion de l'hitlérisme et du communisme! L'histoire officielle retient la collusion, mais ce qu'elle oublie, c'est de citer les analyses d'hommes comme Paul Reynaud ou Churchill. Alors je vais le faire! Paul Reynaud écrit en 1947 : «*Avec qui nous allier ? Le bon sens, la géographie, l'histoire et le plan d'Hitler nous le disaient. Quand Hitler annonçait son intention de régler la France, puis dépecer la Russie, il réunissait lui-même nos deux pays dans ses propres mains. Cette alliance, si évidemment nécessaire, nous fût-elle refusée ? Non, elle nous fut offerte et c'est nous qui l'avons repoussée*». Une citation où combien utile pour l'Histoire, comme celle de Churchill, dans ses mémoires : «*Il était difficile aux Soviétiques de faire autrement que de signer ce pacte*».

Quoi qu'il en soit, en 1939 la chasse aux communistes, dont ceux syndiqués à la CGT, pouvait commencer. Ce seront les arrestations, les internements, la déchéance d'élus et, bien entendu, l'épuration syndicale. La CGT se divise une fois encore.

Le 1<sup>er</sup> septembre 1939, Hitler envahit la Pologne. Le 3 septembre, la France et la Grande-Bretagne déclarent la guerre à l'Allemagne. Le régime de Vichy s'installe. Dès août 1939, le gouvernement est plus occupé à chasser les anti-fascistes qu'à combattre Hitler. D'ailleurs, jusqu'en mai 1940, ce sera ce qu'on appellera «*la drôle de guerre*». Après la presse communiste interdite dès le 25 août, le 26 septembre le Parti communiste est interdit à son tour. Le Bureau Confédéral de la CGT du 18 septembre déclare qu'il n'y a plus de collaboration possible avec les militants qui soutiennent le pacte germano-soviétique.

Dans la Fédération Postale, les ex-CGTU de la Fédération Postale Unitaire sont démis de leurs fonctions, dénoncés. Parmi eux, Fleury est arrêté et Gourdeaux condamné à mort par contumace. Lors du Conseil national du 17 décembre 1939, Cougnenc s'en félicite : «*Aujourd'hui, à la Confédération et dans les Fédérations de la CGT, on s'est débarrassé de tous ceux qui détenaient un poste de responsable et cela sans distinction*».

La débâcle de mai juin 1940 conduit Paul Reynaud, Président du conseil, à céder le 10 juin le pouvoir à Pétain, qui capitulera le 22 juin à Rethondes. Le régime de Vichy s'installe : pour la première fois dans l'histoire nationale, l'extrême droite accède au pouvoir. Depuis le 14 juin, les troupes allemandes sont entrées dans un Paris désert, derrière l'armée française en déroute et l'exode de millions de français qui sont des «*migrants dans leur propre pays*».

La France n'est plus la France. Exsangue, Pétain la livre à Hitler qui veut la rayer de l'histoire en s'appuyant sur les thuriféraires de la «*révolution nationale*» !

Mais très vite le ressort de la résistance va se manifester. Différents appels à l'action contre l'occupant sont lancés : le 17 juin par Charles Tillon, un responsable national du Parti Communiste (appel oublié, là encore, par l'histoire officielle), le 18 juin 1940, par de Gaulle depuis Londres, celui de Maurice Thorez et Jacques Duclos le 10 juillet pour le PC. En août, celui de Benoît Frachon pour la CGT, pour appeler à la constitution de «*comités populaires*» (sorte de syndicats clandestins) dans les entreprises. Ils seront les organismes d'unité qui suppléeront aux syndicats dissous, comme le seront les syndicats de fonctionnaires dès le 15 octobre et les confédérations CGT et CFTC, le 9 novembre. Quand seront créées les associations professionnelles par le régime de Vichy, dont j'ai parlé précédemment, les militants de la CGT sont invités à travailler à l'intérieur, pour tenter de les entraîner à une action revendicative, ce que les comités populaires impulsaient déjà de leur côté.

Cette démarche a fait débat, mais finalement des résistants des PTT ont investi ces «*syndicats légaux*» à partir de l'idée : «*On ne combat pour la propreté et l'indépendance des syndicats qu'à l'intérieur des syndicats*», comme le précisait Benoît Frachon.

Dans les PTT, c'est Gourdeaux, Fleury, Bontems, des anciens de la Fédération Postale Unitaire, qui aideront à constituer les comités populaires et à regrouper un à un les militants. On y retrouvera Abbadie, Leray, Pénissard, Laurain, Calvet etc.

En 1940, «*Le Travailleur des PTT*» commence à paraître clandestinement sous la responsabilité de Fernand Piccot et Marie Couette. Il paraîtra pratiquement tous les mois durant l'occupation.

Dans la direction de la première Fédération clandestine PTT, on retrouvera Jean Grandel (arrêté le 7 juillet 1940 et fusillé à Châteaubriant le 22 octobre 1941), Henri Gourdeaux, Fernand Piccot (arrêté le 2 mai 1941, interné dans plusieurs camps, dont Châteaubriant, puis La Rochelle, d'où le PC et l'UD CGT de la Seine décident de le faire évader le 11 mai 1944) et enfin Marie Thérèse Fleury, compagne d'Emmanuel (elle est arrêtée en juin 1942 et déportée à Auschwitz où elle décède en 1943).

Tous ces noms, parmi beaucoup d'autres sont peut-être, pour certains d'entre vous, des inconnus. Sachez qu'ils ont risqué leur vie pour que nous puissions retrouver la lumière de la liberté en 1945. Après la guerre, ceux et celles qui sont encore en vie seront des militants de la fédération issue du congrès de Limoges en septembre 1945.

Mais revenons au début de l'occupation : le 15 novembre 1940, 9 représentants de la CGT (tendance confédérée) et 3 de la CFCT signent un « manifeste du syndicalisme français » qui réaffirme les grands principes du syndicalisme et appelle les travailleurs à se regrouper. Ce texte provoque la colère du ministre du travail de Pétain, Belin. Parallèlement, Benoît Frachon, ex-dirigeant de la CGT-U, appelle à la constitution de comités populaires de lutte. Des mouvements de Résistance vont naître et se développer. Dans les PTT « l'Interbranche n°4 » deviendra « Libération Nationale PTT », et "État-Major PTT" deviendra « Résistance PTT ».

A partir de 1942, des contacts s'établiront entre ces deux mouvements. « Libération Nationale PTT » deviendra une organisation importante et très active, composée de communistes et de nombreux unitaires CGT. Citons deux noms que nous retrouverons au congrès de 1945 : Emmanuel Fleury et Fernand Piccot. Dans l'autre mouvement, on trouve des socialistes, de nombreux ex-confédérés tendance Léon Jouhaux, mais aussi Aimé Cougnenc, le secrétaire général de la Fédération des PTT de 1935. L'attitude de ce dernier entre 1938 et 1940 conduira à ce qu'il soit poursuivi et jugé coupable par les deux mouvements de la Résistance dans les PTT ainsi que par la commission centrale d'épuration en 1945, comme collaborateur et traître, ayant dénoncé et permis l'arrestation de militants de la CGT-U en 1939-1940. Il sera réhabilité par le gouvernement en 1948 !

Tout au long de ces années quarante, les militants de la CGT-U font monter la pression dans les associations officielles pour qu'elles prennent des positions offensives et, parallèlement, ils appellent à constituer partout où c'est possible des comités d'action légaux dont l'importance va progressivement grandir. Malgré la répression, les actions revendicatives vont se multiplier.

Par exemple, la publication des « comités populaires de la région parisienne », en 1942, appelle à développer la lutte « contre la politique de misère et de répression [...] pour l'amélioration du ravitaillement, la libération des prisonniers ». Ce qu'avait déjà fait « la Vie Ouvrière » clandestine, organe de la CGT, dès son 1<sup>er</sup> numéro en août 1940. On peut dire que jusqu'à fin de la guerre, l'action revendicative de la CGT n'a jamais faibli tandis que, parallèlement, elle participait activement à l'organisation de l'insurrection contre l'occupant dont l'apogée sera la libération de Paris en août 1944.

Il faut souligner que dès 1941, il y a eu la recherche d'une riposte syndicale unitaire au pétainisme, ce qui conduira à ce que la CGT retrouve son unité le 17 avril 1943, sur la base du congrès ré-unificateur de Toulouse en janvier 1936. Cela se traduira par les « accords du Perreux » signés, entre autres, pour la tendance unitaire, par Henri Raynaud, évadé de Châ-



teaubriant, et André Tollet, un des créateurs du Comité Parisien de Libération, et, pour la tendance confédérée, par Louis Saillant, qui plus tard deviendra le président de la Fédération Syndicale Mondiale et Robert Botheureau, le futur secrétaire général de Force Ouvrière.

L'impact de cet accord va bien au-delà du mouvement syndical, il contribue à lever les obstacles à la création du Conseil National de la Résistance (le CNR) le 27 mai 1943, dont le président est Jean Moulin. Louis Saillant y représente la CGT et Gaston Tessier la CFCT, les divers mouvements de la Résistance y sont présents, de même que les partis politiques ayant participé à la Résistance : le Parti Radical et Radical Socialiste, les Démocrates Chrétiens, la Fédération Républicaine et Républicains Nationaux, le Parti Communiste Français et le Parti Socialiste SFIO. Cet événement sera déterminant pour décupler les forces de la Résistance et permettra l'adoption, le 15 mars 1944, d'un programme qui marquera l'histoire sociale et économique de la France, programme auquel l'on se réfère encore de nos jours dans la CGT.

Mais revenons sur les accords du Perreux : ils prévoient que les directions fédérales réunifiées soient à l'image de celles qui existaient en 1939.

Cela allait poser de sérieux problèmes dans les PTT. D'abord dans la Fédération, car l'action de la Résistance a conduit à ce que le rapport de force entre unitaires et confédérés s'inverse au profit des unitaires et, d'autre part, il était inacceptable que ceux qui avaient collaboré avec le régime de Vichy, comme Mathé et surtout le dénonciateur Cougnenc, puissent diriger la fédération. Or le 3 juillet 1943, dans la zone sud, en présence de Louis Saillant représentant la confédération, le Conseil national de la Fédération se réunit. Cougnenc, Mathé, Fronty et Astrié, des ex confédérés, seront désignés comme secrétaires fédéraux, mais personne dans cette Fédération clandestine pour représenter les Comités populaires (Libération Nationale PTT) dont l'animateur du comité de la région parisienne est le résistant Fleury, un ex unitaire.

Cette situation conduit Fleury à provoquer une rencontre avec Louis Saillant pour l'informer de la situation particulière dans les PTT. Saillant s'en tient à la stricte application des accords du Perreux. Alors Fleury dira qu'« à défaut d'un accord ultérieur, les adhérents informés et réunis en Congrès après la Libération régleront le problème de la direction fédérale ». « Visiblement Fleury

dérange du monde avec son problème PTT. Dans une situation à coup sûr difficile, il n'aide pas», dira son ami et compagnon de résistance de l'époque, Jean Abbadié. Mais Fleury n'est pas homme à baisser les bras, il contacte des anciens responsables confédérés et de diverses tendances, dont Digot, Anizan et Collet. Ensemble, ils constituent «la Fédération réunifiée» qui sort en septembre 1943 son premier journal clandestin, «La Fédération postale» qui appelle à la lutte.

La combativité grandit et le 6 juin 1944 les alliés débarquent en Normandie. Les préparatifs de la grève insurrectionnelle et de la Libération à Paris, mais aussi en province, entrent dans une phase active. De Gaulle avait d'ailleurs proclamé que l'insurrection nationale était inséparable de la libération nationale. Emmanuel Fleury préside le Comité central de grève des PTT constitué de résistants de toutes tendances, dont Fernand Piccot, un ex-unitaire, en est le secrétaire. Le 15 août, le Comité Parisien appelle les agents des PTT à la grève qui est effective et générale dans les services les 16 et 17 août. Les PTT sont la deuxième profession après les cheminots à s'engager dans l'insurrection. Le 18 août, la CGT et la CFTC lancent le mot d'ordre de grève générale à toute la classe ouvrière. Après bien des combats, les Allemands capitulent le 25 août. Paris est libéré mais la guerre continue! Dans les PTT, la reprise du travail s'effectue le 28 août, Fleury assume les fonctions de directeur régional provisoire des PTT de la région parisienne. En septembre 1944, de Gaulle préside le gouvernement provisoire. Celui qui fait fonction de ministre des PTT veut à son tour «réinstaurer» la direction fédérale PTT d'avant 1939 !

Quant à la confédération CGT, alors qu'il avait été décidé pour les PTT «d'informer les adhérents et de réunir un congrès après la libération pour régler le problème de l'équipe dirigeante», le bureau confédéral

veut imposer un comité de gérance dont les ex-unitaires sont encore exclus ! L'exaspération des postiers parisiens est à son comble, une grève massive contre le bureau confédéral de la CGT (du jamais vu?!) a lieu le 15 septembre. Cette réaction exceptionnelle amènera la confédération à proposer un comité de gérance avec 2/3 d'ex-confédérés et 1/3 d'ex-unitaires (Piccot et Leray). On remarquera que Fleury n'en est pas membre.

Cela faisait sans doute partie du compromis. Fleury écrira plus tard que «ce comité nous fut imposé». Coste, un ex-confédéré assumera le poste de secrétaire général jusqu'au congrès de 1945.

### **La dernière ligne, mais encore sinieuse, jusqu'au congrès de Limoges.**

Lors du Conseil national de début février 1945, d'emblée la majorité confédérée prétend s'arroger tous les pouvoirs ! Les questions de la répartition des délégués et de la juste représentation de la région parisienne vont animer les débats. Finalement, et c'est la première fois dans un congrès national, chaque adhérent comptera pour une voix pour la désignation des délégués au congrès.

Ceux-ci doivent être élus dans chaque assemblée départementale alors qu'antérieurement la règle consistait à élire les délégués par catégories, ce qui favorisait celle des agents, la plus nombreuse et la plus réformiste ! Un grand pas démocratique venait d'être franchi. Ce même Conseil national décide d'un nouveau comité de gérance élargi en commission exécutive, tout en gardant les proportions 2/3 et 1/3. Deux secrétaires adjoints supplémentaires sont nommés, Astrie, ex-confédéré et Fleury, ex-unitaire.







## Un événement capital se produit : l'Allemagne nazie vaincue capitule le 8 mai 1945.

La préparation du congrès est très intense, 45 syndicats départementaux et 16 sections de la région parisienne ont envoyé des PV de ces assemblées, il y en a eu vraisemblablement plus. Les revendications tournent autour du vécu au quotidien, pouvoir d'achat et traitements, effectifs, habillement, indemnités de chaussures et de bicyclette, tout ce qui préoccupait la population après ces années difficiles et douloureuses. Les nationalisations, qui sont à l'ordre du jour du programme du Conseil National de la Résistance, sont aussi beaucoup discutées.

## Le congrès du 10 au 15 septembre 1945 à Limoges.

La Fédération des PTT comptabilise 109 025 adhérents, par exemple 753 en Corrèze, 396 en Creuse et 1182 en Haute-Vienne. Les effectifs PTT avoisinent les 204 000 unités.

Le 10 septembre 1945, 544 délégués se retrouvent dans la salle de l'Évêché. Plus de 40 heures de séances plénières, avec un débat intense, des enjeux considérables pour la Fédération des PTT comme pour toute la CGT. La couverture médiatique est importante, l'exposition présentée pour cette conférence vous en donne un aperçu. 91 interventions porteront sur les orientations revendicatives et l'organisation de la Fédération. 38 délégués interviendront aussi sur les nouveaux statuts. Fleury jouera un rôle central, les nostalgiques de 1939-1940 lui destinent les attaques les plus dures, ses répliques font mouche, elles emportent l'adhésion de la grande majorité des congressistes. Le rapport du secrétaire général sortant, Coste, ex-confédéré et résistant, est somme toute très consensuel, mais évoque peu les années de combat et de résistance. Il parle des nécessaires nationalisations et s'élève même avec vigueur contre les profits illicites des magnats de l'industrie. Pour lui l'épuration dans les PTT est une nécessité. Résistant lui aussi, Piccot, de la minorité unitaire,

critique le rapport surtout pour ses manques. Il faut condamner la formule inique «*plutôt la servitude que la guerre*», dit-il, c'était du pacifisme d'abdication pour désarmer les travailleurs. Il revient longuement sur le rôle de la Résistance et poursuit sur l'application urgente du programme du CNR réclamée par le dernier conseil national de la Fédération, alors que le rapport est muet sur ce point. Pour Piccot, contrairement à Coste, il faut discuter à la fois du rapport moral et de l'épuration. Cette question devra être tranchée par un vote des délégués : à l'issue de ce vote, par 78 048 voix pour et 31 037 contre, il est décidé que les deux questions seront débattues en même temps.

Le rapport moral de Coste est rejeté par 79 756 contre, 10 588 pour et 5 048 abstentions. Le vote d'exclusion de ceux qui ont failli ou collaboré, dont Cougnenc, recueille 76 965 voix pour.

La politique, on en parle aussi, de Gaulle ne vient-il pas d'adresser une lettre à la CGT pour lui rappeler de manière très autoritaire, que la loi de 1884 sur le droit syndical est claire : «*Le mouvement syndical ne doit s'intéresser qu'aux questions professionnelles*». Ce qui fera réagir le secrétaire confédéral Bothereau, pourtant de tendance réformiste, présent au congrès : «*De l'action politique, nous en faisons depuis toujours. Lorsqu'à la naissance des régimes autoritaires, fascistes et nazis, nous nous sommes opposés à ces régimes, donc nous faisons incontestablement de la politique. Le programme de gouvernement de demain ne pourra être que le programme du CNR ... notamment parce qu'il fait l'unanimité des Français résistants mais aussi parce qu'il ressemble beaucoup au programme de la CGT*».

Pourquoi cette insistance sur cette question des rapports de la CGT et du politique ? Tout simplement parce qu'il y a débat sur le projet de nouvelle constitution soumis par référendum aux électeurs.

Une partie de la tendance réformiste de la CGT rejoindra la SFIO (socialistes) alliée à de Gaulle et à la droite du MRP, tandis que la tendance unitaire se retrouve aux côtés des communistes en faveur d'une Assemblée Nationale, non ligotée par l'exécutif comme l'exige de Gaulle.

Ne soyons pas hypocrites. Jamais le mouvement syndical français, dans toutes ses composantes, n'a été apolitique au sens étymologique du terme, donc parler d'apolitisme est complètement irréaliste. On a longtemps affublé la CGT du qualificatif « communiste ». Par exemple le journal de la Fédération FO PTT, en janvier 1948, a même réclamé « la disparition de la Fédération Postale communiste » ! Mais on sait moins (là encore le poids de l'histoire officielle !) que la Confédération FO s'est créée avec l'appui des dollars des syndicats américains, et qu'elle adaptera sa démarche syndicale sur la démarche politique de la SFIO. Un parti socialiste qui, à l'époque, donnera la consigne à ses adhérents de quitter la CGT pour aller militer à Force Ouvrière.

Le débat du congrès sur les choix politiques à faire ne conduit pas à négliger les travaux sur le programme revendicatif. Celui-ci sera largement adopté, on peut dire qu'il reste dans les réalités du moment : traitements, opposition formelle au recul à 65 de l'âge de la retraite, nationalisation de tous les trusts fournisseurs des PTT et application du programme du CNR. Les nouveaux statuts apportent des modifications de taille : fusion des trois syndicats de catégories dans les syndicats départementaux et une Fédération unique et non plus organisée en syndicats nationaux de catégories, afin d'avoir une structure nationale forte et unie. Après un débat vif là encore, le projet des unitaires est adopté par 76 119 voix pour et 33 312 contre. À ce moment-là, les confédérés deviennent officiellement minoritaires et les unitaires majoritaires. C'est la première fois dans l'histoire de la CGT dans les PTT. Ce qui provoque le départ de la salle du congrès de 150 délégués confédérés. Une nouvelle Commission exécutive est élue, sur laquelle figurent quelques confédérés : 87 546 voix pour, 1 886 contre et 7 346 abstentions. Cette CE élit son bureau fédéral et Fernand Piccot, un résistant, accède au poste de Secrétaire Général de la Fédération. On remarquera qu'Emmanuel Fleury ne fait pas partie de la direction fédérale, sans doute pour sauver l'unité ! Ce qui ne suffira pas, puisqu'une grande partie des « nouveaux

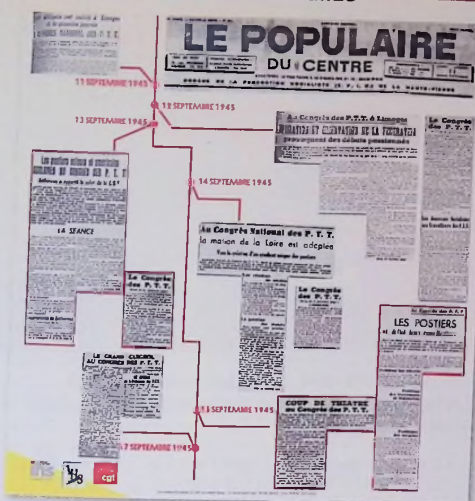
70<sup>ème</sup> anniversaire

de la reconstitution de la Fédération CGT des PTT

Une fédération révolutionnaire



## 1945 : LE CONGRÈS



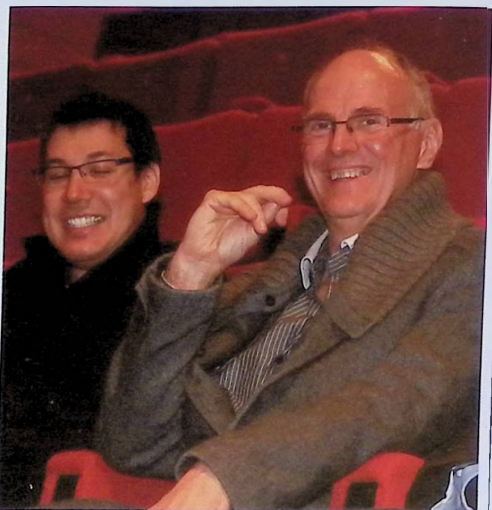
minoritaires» de la Fédération CGT des PTT prépareront une scission qui sera officialisée en 1947.

Dans les mois qui suivront, la confédération CGT-Force Ouvrière verra le jour dans une période très dure de guerre froide, d'anticommunisme et d'antisoviétisme déhissant. Mais cela, c'est la suite de l'histoire et de notre histoire du secteur des Postes et Télécommunications. La CGT demeurera la première organisation en nombre d'adhérents et en représentativité, et toujours à l'initiative des luttes, seule ou dans l'unité, y compris avec Force Ouvrière.

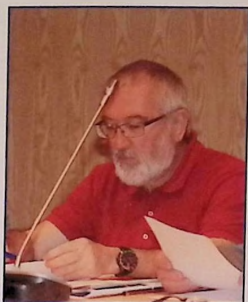
## Nous tourner vers l'avenir !

Ce pourrait être la conclusion de cette contribution, insuffisante et frustrante peut-être, mais qui montre bien que cette période de notre histoire fédérale, que nous venons de traiter, constitue un apport singulier à l'histoire des 120 ans de la confédération.

Après le congrès de Limoges, cet apport singulier va continuer. Pour preuve, les travaux du congrès fédéral de Marseille de mars 2015, où celui - ici présent ce soir - qui allait devenir secrétaire général de la Fédération des Activités Postales et de Télécommunications CGT, appelait dans son rapport d'ouverture du congrès - je le cite - « à continuer l'œuvre des camarades qui avant nous ont su trouver les voies pour relever les défis auxquels ils étaient confrontés ». Alors, n'en doutons pas, son histoire est là pour nous le dire, aujourd'hui encore, plus jeune que jamais, notre fédération, dans un secteur devenu compliqué voire déstructuré, et un paysage syndical émietté, oui, la Fédération CGT-Fapt continue la Fédération CGT des PTT et avant elle la Fédération Postale, toujours animée par la pensée confédérale d'une CGT, dont Limoges est le berceau REVOLUTIONNAIRE.



# Le débat



**Jean Claude Romain :**  
Merci Bernard pour cet exposé, passionnant. Je crois que tu as eu raison de commenter et d'éclaircir dans ton propos que la vie de la CGT n'a jamais été un long fleuve tranquille.

Comme on vient de s'en apercevoir, c'est un petit message pour ceux qui parfois ont tendance de considérer que c'était

mieux avant. Quant on se rappelle cette époque là, on peut avoir des doutes.

Bon, nous avons trois quart d'heures devant nous, pour discuter, pour débattre, pour répondre aux questions que vous vous posez sans doute parce qu'un tel exposé ne peut pas laisser indifférent.

Je pense que vous n'êtes pas venus là que pour écouter sagement.

Moi j'ai un petit peu de mal à m'y retrouver dans tout ça. Je suppose que je ne suis pas le seul dans la salle, donc je fais appel au premier ou à la première qui souhaitera s'exprimer, faire des remarques, poser des questions et nous nous efforcerons, le plus collectivement possible, de répondre aux éventuelles interrogations que vous avez suite à cet exposé.

Le micro à Michèle Baracat que j'ai oublié de remercier tout à l'heure et qui est présidente de l'Institut Régional d'Histoire Sociale de la CGT du Limousin et qui nous a grandement aidés dans la préparation de cette soirée. Merci Michèle et toutes mes excuses.

**Michèle Baracat :**  
Ce n'est pas grave pour moi... mais merci de cette précision au nom de l'Institut Régional d'Histoire Sociale.

En attendant que les camarades réfléchissent sur les questions qu'ils veulent poser, moi il y en a une qui m'a un peu torturée, c'est : pourquoi Limoges ?

Y répondre, ça laisse le temps de réfléchir aux questions plus fondamentales d'orientation et d'organisation, mais si je regarde on fête les 50 ans de la CGT en 1945 aussi, et en septembre 1945.

Si je lis les coupures de presse, Benoît Frachon était venu à Limoges, tout était en même temps que le congrès des PTT (pour faire vite) donc c'était ma question anecdotique pour démarrer.



**Bernard Ebeinstein :**  
(Professeur d'Université en retraite, ex adjoint au maire PCF de la ville de Limoges)

Je voudrais préciser, en 1934 la tentative d'insurrection fasciste c'était contre la chambre des députés pas l'assemblée nationale.

**Bernard Bouche :** C'est exact, mais j'ai bien fait attention de parler de constituante et non de constitution... mais là j'ai raté.

Alors pourquoi Limoges ? je crois que la décision de réunir un congrès a été prise en février 1945. Limoges, bien entendu je pense, quelle que soit la proposition de la fédération postale à l'époque, c'était donc que les confédérés deviennent majoritaires. Limoges, un symbole, c'est là qu'est née la CGT, une des plus importantes fédérations de fonctionnaires et tenait son congrès, Limoges, c'était un symbole pour le faire là. D'ailleurs, la présence de Bautrot, secrétaire confédéral de la CGT qui sera ensuite élu secrétaire général de FO, jusqu'au bout il a eu espoir que le réformisme perdure. C'était bien peut être que ce soit marqué à Limoges. Après, Limoges je ne sais pas.

On peut avoir une autre version parce qu'on a pas trouvé de documents. On n'a pas trouvé vraiment d'écrits. Peut être qu'à ce moment là, il y a eu quelques papiers dans cette période un peu troublée qui sont partis ailleurs que dans les archives que nous possédons. Voilà, je ne peux pas en dire plus après, si les autres calculaient, les minoritaires ont dit oui parce qu'ils venaient à Limoges, surtout ils calculaient pour un peu plus tard parce que le maire, c'était Guingoin, le préfet c'était aussi quelqu'un d'ami, je crois qu'il a pu y avoir des deux côtés un calcul fait pour que ce soit à Limoges que se tienne ce congrès avec le résultat que l'on sait. Mais objectivement on n'a pas trouvé d'écrits, ni dans les journaux fédéraux. Voilà c'est en février que cela s'est passé. Et puis, c'était toujours la guerre en février 1945, juste après la libération de Paris. Je ne peux pas en dire plus parce que je ne sais pas. Avec les autres collègues à qui j'ai posé la question, nous n'avons pas trouvé mieux.

**Julie Dutillet :** Bernard nous a expliqué que pour la première fois, au congrès de Limoges en septembre 45, le courant révolutionnaire est devenu majoritaire. Alors, qu'est ce qu'on entendait par révolutionnaire à l'époque et comment ces idées là ont fini pour constituer un courant



majoritaire ? Autour de ces idées comme la création de la sécu par exemple, le programme du CNR, toutes ces idées bien subversives ... Comment ont-ils réussi à devenir majoritaires avec ces idées là à ce moment là ?

Bernard Bouche : On revient toujours à la charte d'Amiens à moment donné, la lutte des classes, contre le patronat, contre le pouvoir, donc on dit toujours le syndicat a eu l'idée de faire la révolution. Donc, au mouvement social de faire la révolution ! Quand on regarde un peu la réalité telle qu'elle était dans la CGT à l'époque, il y avait quand même un courant un peu plus en avant que l'autre pour faire cette révolution. Et puis il y a eut aussi quelque chose qui s'est passé en 1917, en Russie, il y a eu là bas une révolution. Et qui a été saluée bien entendu tout de suite par les minoritaires de la CGT. Mais en même temps qui a effrayé la majorité réformiste de la CGT. A chaque fois il y a eu la bagarre entre ces deux clans et ça tout au long de l'histoire de la CGT. Bagarre dans tous les domaines à la fois, sur les revendications on ne s'interdit rien, voilà je crois que le mot se suffit à lui-même. Les réformistes eux étaient plus enclins à collaborer avec soit le patron soit le gouvernement, pour obtenir quelque chose. Mais d'autres ont peut être un autre avis là-dessus.



Alain Gautheron : Oui d'abord, Bernard tout à l'heure tu évoquais qu'il nous évoquait des archives. Moi j'ai travaillé aussi sur les années 50. Il y a un certain Baylot qui était un responsable de la fédération CGT, qui était un résistant et qui est

devenu préfet à la libération. Et quand il a été préfet de police à Paris, une de ses premières responsabilités ça a été d'investir avec la police le siège de l'Union Départementale de Paris et quelques temps après le siège de la confédération et de la fédération postale. Et nous avons des images dans le journal fédéral qui témoignent qu'ils avaient absolument tout saccagé particulièrement le bureau de Georges Frishmann et de René Duhamel. Sur la question qui est évoquée, c'est une question qui touche à plein de dimensions. L'année 45, elle est dominée par un consensus. Il y a un rassemblement des grandes puissances contre le fascisme. Il y a des puissances internationales qui s'allient : Staline, Roosevelt, Churchill, la France est plus ou moins présente compte tenu de son histoire et de l'histoire de Vichy. Il y a des réunions internationales. Donc, là il y a une forme de consensus, d'abord pour abattre le nazisme. Mais la vérité de la lutte des classes demeure derrière. La division du monde intervient très vite, revient très vite. Elle ne disparaît pas en fait. Elle est ensommeillée par le fait qu'il y a besoin de s'unir pour vaincre militairement. Mais après, toutes les problématiques qui existaient avant la guerre ressurgissent à nouveau tout de suite dans la période du congrès et dans les mois qui suivent. Vous avez sans doute entendu parler du plan Marshall.

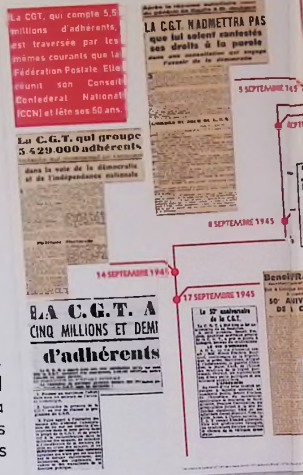
Les Etats-Unis sortent renforcés. La guerre n'a pas eu lieu sur leur territoire. Si l'image de l'URSS est prestigieuse particulièrement en France, ce pays est dévasté. Il y a 25 millions de morts. Donc le rapport des forces à l'échelle internationale est plutôt favorable à l'impérialisme américain. Que fait la bourgeoisie française ? Elle fait le choix de se mettre à l'abri de cet impérialisme américain (je vais très vite, je caricature car on peut argumenter pendant des heures sur le sujet) mais elle se met à l'abri, dans la roue de l'impérialisme américain pour essayer d'en récupérer les miettes. Et en fait, l'affrontement qui vient, je crois qu'il faut le dire, les militants de la CGT sont pour l'essentiel des communistes, des résistants communistes.

Ceux de FO... ils sont de droite aussi hein, et puis il y a des socialistes. Il y a un clivage qui se fait, qui recoupe le clivage politique dans la société française et qui va en fait porter tort je crois au développement du syndicalisme. Il faudrait y revenir parce que les choix que fait FO et les choix que fait la CGT, dépendent des rapports de forces internationaux et des modèles internationaux. Pour caricaturer, FO embraye dans le plan Marshall. C'est le plan Marshall entre autres qui finance FO, Bernard tu l'as rapidement évoqué. Et ils défendent la logique libérale. Ils défendent le modèle économique américain. Pas brutalement comme je le dis là mais quand même. Et les militants de la CGT au fond de leur cœur qu'est ce qu'ils ont ? Et bien ils ont le modèle de la révolution soviétique, c'est clair. Et l'affrontement, les différences portent là-dessus. Et pendant longtemps d'ailleurs à ce moment là, avec Bernard on a dû beaucoup travailler les textes parce qu'on est trop jeunes pour avoir vécu cette période et on ne s'en plaint pas, il y a beaucoup de textes sur ces questions là, mais dans les textes de la CGT en fait, elle est présente sur les revendications immédiates et j'y reviendrai après, mais elle a ce modèle et son modèle immédiat, c'est l'application du programme du conseil national de la résistance. Après, elle n'avance pas en fait un modèle politique.

Bien sûr qu'elle soutient la révolution d'octobre etc., mais très concrètement la réponse politique, elle est laissée aux partis, mais pas aux organisations syndicales. Moi je voudrais insister sur un point dans cette période là. 1945 j'y reviens. Ce qui est absolument saisissant et nous appelle à l'humilité, c'est quand même les conditions dans lesquelles la lutte se déroule. La guerre est à peine terminée. Elle dure sur le territoire national jusqu'au mois de février 45, en France les gens ont faim.

70<sup>ème</sup> anniversaire  
de la reconstitution de la Fédération CGT des  
Une fédération révolutionnaire

1945 : À LA CGT



La ration alimentaire est en dessous du minimum vital. Je n'ai pas les chiffres en tête mais je les ai lus, c'est ahurissant. On s'affaiblit. On est diminué. On est malade. Il y a du rachitisme. Il y a tout un tas de choses de cette nature. Premier problème, c'est pouvoir manger.

C'est une des revendications essentielles qui est avancée par l'organisation syndicale. On a besoin de manger. Ensuite, les PTT ne sont pas un secteur prioritaire. Il y a des plans dans la foulée de la libération, comme le plan Marshall, etc. Les PTT ne sont pas considérés comme un secteur prioritaire. Mais moi, ce qui m'impressionne c'est que les camarades à la libération, ils sont capables d'être présents sur toutes les revendications. Il faut lire les journaux de l'époque comme ceux que Bernard a cités.

J'en relisais un tout à l'heure en venant dans le train. C'est ahurissant. Je pense que les syndicalistes d'aujourd'hui prendraient des leçons de syndicalisme revendicatif. Ils sont sur toutes les questions : les auxiliaires, les téléphonistes, les facteurs chefs, tout ce qui

constitue la revendication présente dans le document. Et en même temps, il y a des documents de grande qualité qu'insufflent le conseil national de la résistance. L'intérêt général doit l'emporter sur l'intérêt privé. Il y a tout un discours sur la nécessité de moderniser les PTT. D'investir dans la technique parce que les Américains ne veulent pas aider. Ils veulent étouffer l'industrie téléphonique française pour se mettre en place sur le territoire national et dominer en fait avec l'industrie téléphonique américaine. Et il y a un discours de la part de nos camarades dans les congrès d'un tel niveau politique à mon avis, c'est le besoin de recruter, de bien payer pour recruter.

On manque de postiers à ce moment là. Il y a tellement de besoins dans le privé où on les payait mieux. Dans les PTT on manque de salariés. Je crois que Fernand Piccot au congrès parle de semaines de, je n'ose plus rappeler le chiffre exact, mais de 70 ou 80 heures de travail pour les travailleurs des PTT. Donc on porte cette exigence de modernisation.

On est présents sur les revendications et puis en même temps on porte loin dans la recherche, dans la modernisation. On parle d'intervenir dans la gestion. Des droits nouveaux. On parle des comités d'entreprise. Enfin, je ne vais pas tout énumérer. Mais je vous assure qu'il faut prendre le temps de mettre à la disposition des militants d'aujourd'hui quelques textes. Il y a la résolution du congrès, elle est d'un niveau omniprésent sur les questions qui se posent aujourd'hui. Il y a la question du colonialisme. Il faut savoir qu'en 1945 la France se libère avec la participation des peuples des colonies, c'est comme ça qu'on les appelait. Et la fédération est en difficultés sur cette question là parce qu'elle craint les provocations. Louis Cardin en dirait beaucoup plus que moi sur le sujet. Il y a d'autres dimensions et moi j'ai beaucoup apprécié l'exposé car je mesure toute la complexité et le temps

nécessaire pour ramener toute cette période à quelques minutes.

En 1945 en fait, la bourgeoisie a été battue politiquement parce que ce n'est pas elle qui est aux affaires. Elle est battue économiquement, ce n'est pas elle qui dirige, il y a la menace des nationalisations. Et idéologiquement, ce qui va vous changer avec la période d'aujourd'hui et qu'il faut savoir : c'est la logique de l'intérêt général, la logique publique qu'il y a dans les consciences et qui est le modèle. Et la bataille des mois et des années qui vont suivre, eh bien c'est celle là.

C'est l'offensive de la bourgeoisie française alliée à la bourgeoisie américaine pour reprendre le pouvoir politique. Ça va être le rôle du Général De Gaulle dans les années qui vont suivre : de regagner idéologiquement et là ils y mettront beaucoup plus de temps, et de regagner le terrain économique mais là ça leur est plus facile.

Parce que contrairement à ce que vous avez peut être pu voir hier dans le « Village français », sur la troisième chaîne, l'épuration n'a pas fait beaucoup de mal au milieu économique. Les commis du grand capital sont rapidement revenus aux affaires. Donc c'est la bataille, les camarades, sur ce sujet là ?



**Sandrine Gouraud :**

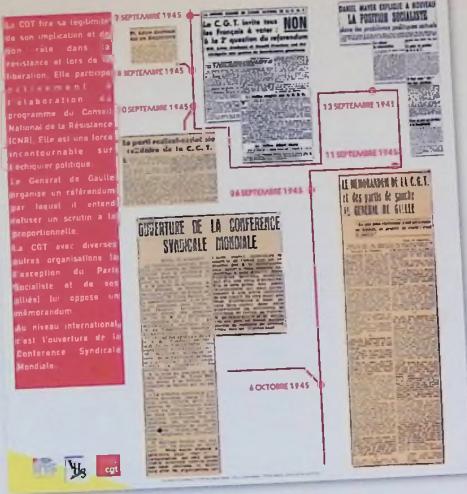
Alain justement, tu viens d'en parler un petit peu, tu as dit que rapidement la fédération était venue sur l'ensemble des revendications, tu as parlé des auxiliaires, je suis contractuelle, je suis une femme, j'ai entendu et lu y compris dans la parution et la publication.

Dans le cadre de la résistance, rapidement il y avait eu la participation des femmes et pour autant, dans tout ce qu'a pu énumérer Bernard dans la mise en responsabilités à l'issue du congrès, on n'en voit pas beaucoup qui émergent. Alors, quelle place ont-elles eu dans le congrès et donc à l'intérieur de la fédération ? Puisqu'il y avait des secteurs féminins entiers dans la revendication comme les demoiselles du téléphone par exemple, avec notamment toutes les problématiques qui ont été portées et qui rappelaient la nécessité de pouvoir s'alimenter, ce n'était pas simple, il fallait aller chercher à manger, etc. enfin voilà. Quelle place ont prise les femmes dans la fédération, après celle qu'elles avaient prises dans la résistance ?



**Yveline Jacquet :**  
Finalement les femmes sont arrivées très tôt dans le mouvement social. Quel a été leur rôle à la CGT des PTT : avant, pendant et après le congrès de 1945 ? En France, en 1914, les femmes représentent 36 % des effectifs salariaux, mais elles ne

1945 : AILLEURS



« Convient-il à des femmes de gérer un bureau où il faut que l'homme subisse le joug du caprice puisqu'il sait que la femme, dans le sens physique, ne possède que la moitié de ses vertus... ». On recrute des auxiliaires féminins comme gérantes de bureaux télégraphiques en province, sans retraite et au traitement dérisoire de 400 à 800 francs alors qu'un homme, receveur de bureau simple gagne, 2 000 à 2 500 francs.

Le travail au rabais s'étend. La féminisation des services est, en fait, une solution trouvée par l'Administration pour pallier à la crise du recrutement du fait des bas traitements et des mauvaises conditions de travail ! A partir de 1892 on embauchera 5 000 femmes en trois ans. Elles seront affectées dans les centraux téléphoniques principalement, puis aux chèques postaux créés en 1918. Depuis longtemps, le traitement des « dames auxiliaires » est fixé au 2/3 du traitement des « commis ». Au colloque sur *l'histoire des téléphonistes*, Pierre Lhomme rappelait que le travail des femmes n'est pas un phénomène reconnu naturellement, y compris dans le mouvement syndical.

Dans les PTT, le syndicalisme est très diversifié, catégoriel : agents, sous-agents (les facteurs) et les ouvriers... les téléphonistes syndiquées sont peu nombreuses (9 %). Elles le sont essentiellement au syndicat réformiste des Agents. Au Congrès des Agents de 1898, la résolution préconisait que « dans tous les milieux, nous devons propager cette idée que l'homme doit nourrir la femme ». En dépit de ce contexte peu favorable, en 1909, les femmes ont pris toute leur place dans les grèves, aux côtés de tous les postiers, et obtenu la reconnaissance de fait de leur dignité de femmes. Pendant la guerre de 1914/1918, les femmes ont remplacé les hommes dans de nombreuses fonctions. Elles ont pris conscience qu'elles le remplissent aussi bien, mais à un moindre coût que les hommes.

Tout à fait logiquement, elles revendiquent l'égalité des salaires. Les Dames Employées pouvaient s'appuyer sur l'article 7 du traité de paix signé par Clemenceau, lequel article stipule le principe du salaire égal, sans distinction de sexe, pour un travail de valeur égale. La lutte des femmes pour la satisfaction de cette revendication sera l'une des grandes sources de malentendu entre les femmes et le mouvement syndical d'alors et pourtant l'injustice était flagrante ! C'est ainsi que, face aux réticences du Syndicat National des Agents confédérés à reprendre leur revendication, les femmes créent, en 1924, *le Journal du téléphone*. En 1925 Le syndicat des Agents confédérés refuse de mener l'action pour l'égalité des traitements. Dans les centraux téléphoniques et chèques postaux éclate une grève le 21 septembre : « une date qui aura sa place dans notre histoire syndicale » écrivent-elles... et elles en apporteront la preuve, elles bravent les arrestations, sanctions et remporteront après une grève en 1930 le retrait d'un examen que l'Administration voulait leur imposer pour l'accès au grade de commis, examen qui n'existait pas pour les hommes. En 1927, elles ont constitué « la ligue des Dames des PTT » sur ce même fond d'injustice. Pourtant, la Fédération Postale Unitaire soutient leurs revendications légitimes, comme elle l'avait fait précédemment, en 1926, lors d'un meeting au cours duquel la création d'une commission féminine est annoncée.

sont que 10 % de femmes syndiquées. Si le droit syndical est reconnu dans le privé en 1884, la loi ne pose aucun interdit de sexe ; cependant, il y a le Code civil, or celui-ci subordonne l'adhésion des femmes mariées à l'autorisation du mari. C'est seulement en 1920 qu'une femme peut adhérer à un syndicat sans l'autorisation de son mari.

C'est sans doute pour cette raison que l'on retrouve tant de célibataires parmi les responsables syndicales ou meneuses de grève. Madeleine Guibert, auteure d'un livre sur *les femmes et l'organisation syndicale*, rapporte des textes de congrès de la CGT qui démontrent une pensée peu favorable à la syndicalisation. La femme est d'abord épouse, mère, ménagère... Ainsi, Louis Niel, secrétaire de la CGT en 1900 écrit : « Travaillons à développer nos muscles et nos biceps et vous, femmes, faites téter vos gosses si vous voulez avoir des hommes, nous en aurons besoin pour la Révolution prochaine... ». Et dans les PTT ? Eh bien, il faudra beaucoup de temps pour surmonter le poids des mentalités. Dans son livre d'histoire de la Fédération CGT des PTT, Georges Frischmann relate comment sous la monarchie de juillet, les femmes sont exclues de la gestion des bureaux dits « composés » (c'est-à-dire avec du personnel) : les femmes peuvent assumer des tâches ingrates dans les bureaux perdus des campagnes lointaines, bureaux dont les hommes ne veulent pas, mais elles ne peuvent être nommées là où elles risquent de faire figure de notables !

Déjà, en 1791, les facteurs parisiens avaient adressé une pétition pour obtenir une paie fixe (qu'ils obtiendront en 1900) et le droit à l'avancement sans passe droit, revendications louables certes, mais ils ajoutent une autre requête qui l'est beaucoup moins : la suppression des femmes employées nommées directrices en leur accordant une pension. Ils argumentent :

Cette initiative a été saluée dans le *Journal du téléphone* comme il se doit : cette fois, écrivent-elles, tous les cœurs battaient pour un seul but : « l'égalité ». Madeleine Vignes, ancienne secrétaire de la Fédération écrira plus tard : « les Dames des PTT comprennent qu'elles doivent d'abord travailler pour elles mêmes à l'amélioration de leur situation. C'est ensuite que la force syndicale peut vraiment être utilisée en vue de la réalisation de leurs revendications ».

Ces difficultés, ces incompréhensions se retrouveront au cours de notre histoire. Pourtant, une intense activité de la spécificité femmes va par la suite être développée. Lorsque la guerre éclate, en 1939, elles seront nombreuses à rejoindre la Résistance et joueront un grand rôle dans la libération du pays.

Charles Sancet, Secrétaire général de Libération Nationale PTT- ANACR, a écrit un livre sur « les femmes des PTT dans la seconde guerre mondiale ». Il fait jaillir de l'ombre 224 femmes dont l'histoire est méconnue. Il exhume et témoigne de leur engagement.

Employées des Postes, Télégraphe et Téléphone, elles ont agi, dans le cadre de leurs fonctions, souvent à l'encontre des règles déontologiques, en transmettant à la Résistance des informations capitales.

Elles ont été l'oreille, la parole, la main, passeuses, sauveuses, aides inlassables de l'armée des ombres, opposantes à l'occupation... Près d'une centaine de postières furent déportées dans les camps nazis ; 1/4 d'entre elles périrent... Retenons : Simone Lévy, l'une des 6 compagnons de la Libération, Marie Thérèse Fleury, trésorière de la FPU fut l'une des premières à s'organiser dans la Résistance dans le mouvement « Libération Nationale PTT », Marie Couette, qui deviendra en 1946 secrétaire de la CGT, 1<sup>re</sup> responsable aux questions féminines... Marie Thérèse Gourdeaux, Line Ceccaldi, Adèle Lecoq et bien d'autres encore... Par leurs actions pour la Libération, les femmes ont gagné, de haute lutte leur droit de vote... reconnu en 1944, elles l'exerceront pour la 1<sup>re</sup> fois en avril 1945. Justice leur est faite, elles sont enfin citoyennes ! Je rappelle que le suffrage universel était acquis depuis 1848 ! Mais suffrage universel masculin seulement, le droit de vote est donné aux ouvriers qui s'en satisfont parce qu'ils estiment que c'est à eux de représenter la famille et les femmes... Au congrès de Limoges de 1945, les femmes sont présentes, mais en trop faible nombre, déploreront les participantes.

Au cours des différentes séances, la huitième est présidée par une femme (une séance sur 12, c'est dire l'importance que l'on accorde aux femmes), Madame Chaffin et deux assesseurs : Adèle Lecoq et madame Fabrège. Plusieurs interventions de femmes ont été faites et figurent dans le compte rendu du Congrès (*Journal la Fédération* de septembre 1945). Elles portent sur les souffrances des ouvriers de France dans la lutte contre l'oppression nazie (Marie Couette) et dans le débat sur l'épuration, de la condamnation de ceux qui ont prôné la servitude plutôt que la guerre.

D'autres interventions de Line Ceccaldi, Marguerite Paul, Madame Lagoutte dénoncent la faillite syndicale de l'ancienne structure syndicale qui n'a pu faire aboutir les revendications, en particulier celles du personnel féminin.

Marie Couette dénonce les conditions de travail déplorables dans les centraux téléphoniques : « Il faut souligner la combativité des femmes qui leur a permis d'obtenir les 36 heures à Paris-Inter-Archives au lendemain de la guerre » dira-t-elle. Leurs interventions ont sans nul doute pesé sur le contenu du rapport sur les revendications générales. On peut y lire : « Nous voulons voir appliquer, dans les PTT, à travail égal, salaire égal... elles doivent avoir accès à tous les postes où les appelle la nécessité de la production, en conséquence on doit consacrer leur égalité complète... ». A l'issue du congrès, Adèle Lecoq sera élue au Bureau Fédéral comme Trésorière générale. Si les femmes viennent d'obtenir le suffrage universel, c'est le résultat du souffle démocratique de la Résistance. Insuffisamment, mais de plus en plus, le rôle et la place des femmes sont affirmés.

Dans le journal fédéral d'octobre 1945, un article annonce la participation de militantes au Congrès international des femmes : « 1<sup>o</sup> comme mères, 2<sup>o</sup> comme travailleuses, 3<sup>o</sup> comme citoyennes, et par-dessus tout pour participer d'un même élan à l'élaboration d'une paix durable ». Ces trois propositions portent la marque d'un certain paternalisme. C'est le reflet de l'état du rapport entre les femmes et la CGT à cette époque. On est encore loin de ce qu'il faudra mettre en mouvement pour que les femmes prennent toute leur place dans la Fédération.

En 1946 Adèle Lecoq lance le mot d'ordre des concours mixtes avec le même examen pour l'accès au concours d'Inspecteur. Le chemin sera long avant de parvenir en 1972 à la mixité des concours d'accès au grade d'Inspecteur ! Les ouvrières se battent de leur côté pour l'égalité. A la Distribution, un décret pris en 1975 ouvre les concours de préposé indifféremment aux femmes et aux hommes. Les premières femmes font leur apparition dans les services à la Distribution en 1976, mais rien n'avait été prévu pour leur arrivée. Anne Marie Fourcade a témoigné du parcours semé d'embûches rencontré par les femmes.

Elles ont dû s'imposer comme femmes tant auprès de la hiérarchie, qu'auprès de leurs collègues et dans les syndicats. Elles ont mené des actions pour l'amélioration des conditions de travail, hygiène et sécurité : port de la sacoche, vestiaires, sanitaires, etc. Et les acquis de leurs luttes ont profité à l'ensemble du personnel masculin et féminin ! Les femmes ont été à la pointe de toutes les luttes en 1953, 1968, 1974 puis pour la défense du Service Public des PTT. A l'occasion du colloque sur « le syndicalisme et les femmes » orga-

#### Congrès de 1945 : à la CEF :

- 4 femmes sur 46 membres : 8,7%

#### Congrès de 1988 :

- 44 femmes sur 111 membres : 39,64%

#### Congrès de 1998 :

- 33 femmes sur 96 membres : 34,38%

#### 1945 : au BF :

- 1 femme sur 12 membres : 8,33%

#### 1998 :

- 12 femmes sur 30 membres : 40%

nisé par l'IHS confédéral, une brochure a été réalisée sur ce thème.

Un tableau figure sur l'évolution en nombre et en pourcentage des femmes et des hommes dans la Commission Exécutive Fédérale et au Bureau Fédéral entre 1945 et 1998.

**Bernard Ebeinstein :** Je dois dire qu'après l'intervention de notre amie qui a bien remis le pied sur ce qu'à été l'histoire des femmes dans les PTT, je n'ai pas grand-chose de plus à déclarer par rapport aux femmes dans les PTT. Ne pas oublier qu'en 1940 la politique réactionnaire qui se tient dans le cadre de la politique nationale a entonné le mot d'ordre « les femmes au foyer » et ce mot d'ordre a été appliqué, en particulier aux PTT par le licenciement d'un grand nombre de femmes du poste qu'elles occupaient très généralement dans cette administration et à qui on a donné la retraite quel que soit leur âge, la retraite pour qu'elles s'en aillent. Je pense que c'est un élément qu'il faut prendre en compte pour la situation des femmes dans l'action syndicale, puisque effectivement, il y a eu diminution du nombre des femmes dans les postes et les télécommunications à cette époque.



**Camille Senon :** Au-delà de toutes les interventions qui sont toutes très intéressantes, je voudrais dire il y a quand même une particularité dans les PTT, dans la mesure où notre fédération a été organisée par branches et il n'y avait pas la mixité des emplois dans les différentes branches.

Or, il est bien évident qu'il y avait dans

le service postal, avec la masse des facteurs en particulier, il y avait majoritairement des hommes, dans les bureaux gares, il n'y avait que des hommes, dans les services automobiles, il n'y avait que des hommes. Pour trouver des femmes, il fallait aller aux chèques postaux et au téléphone, là où elles étaient majoritaires. Et c'est vrai que évidemment, elles se sont impliquées dans la Résistance et à partir de là, elles se sont aussi imposées dans l'activité syndicale.

Nous avons eu aux chèques des camarades, Marie Couette par exemple, Odette Pochon qui est devenue Odette Lacroix, nous avons eu des camarades qui ont été des militantes actives.

Tout à l'heure, j'ai cru comprendre la camarade qui citait Ginette Leborgne pour le téléphone (NDLR de son vrai prénom Olga, appelée couramment Ginette) il y a eu également Michèle Barach, autant de camarades qui ont été vraiment des militantes dans la Résistance et qui ont été aussi des militantes, des cadres, à la fin de la guerre. Je crois que c'est important à souligner. Mais je pense que l'organisation de la Poste ne facilitait pas la mixité et ça n'aidait pas non plus

à la progression dans les mentalités. Ce n'était pas toujours facile d'être une femme militante dans la masse des camarades qui étaient des forces, des groupes uniquement masculins dans leur branche d'activité.



**Patrick Bourgeois :**

Par rapport aux femmes justement, je pense qu'il faut dire aussi puisqu'il y a eu des écrits et qu'on me l'a dit de vive voix aussi, qu'à cette époque, à cette période 1945 et les années qui ont suivi, c'est que, si les femmes ont pris progressivement leur place dans la fédération, c'est qu'elles ont forcé un petit peu des coudes et

qu'elles l'ont pu grâce à leur participation active, parce qu'il y avait aussi quelques freins à cette époque pour laisser la place aux femmes et ça a duré quand même un certain temps et qu'il a fallu attendre un certain nombre d'années pour que les femmes puissent prendre leur place. Donc, il ne faut pas non plus, je pense, idéaliser sur l'époque. Les mentalités étaient ce qu'elles étaient et ce sont les femmes elles mêmes qui ont pris toute leur place dans la fédération en 1945 et toutes les années qui ont suivi.

**Christian Mathorel :**

Rapidement deux trois points. L'intervention de Bernard et les interventions des camarades montrent combien il est important je pense et combien il est utile de revisiter et d'entretenir l'histoire pour appréhender les enjeux du moment.



Et les enjeux du moment sont nombreux. Les associations avec ce que l'on vit sont nombreuses mais il ne faut pas aussi en faire de trop. Je pense que chacun d'entre nous ne manque pas d'analyser ce moment de l'histoire de notre pays et de notre profession au regard de sa propre perception et de son propre vécu du moment. Je veux juste revenir sur deux points.

Le premier ne remonte pas à 70 ans, il remonte à 10 ans en arrière, c'était lors du 60<sup>e</sup> anniversaire de la reconstitution de la fédération. C'était donc il y a dix ans, le 12 septembre 2005.

C'était ici à Limoges. Une période où la France connaissait déjà l'état d'urgence qui était décrété par le gouvernement Chirac en réaction à ce que l'on a appelé, je ne sais pas si vous vous en rappelez, l'image d'une France en feu, confrontée à des « hordes de voyous », je cite, « venues de banlieue » avec un peu plus tard l'intention de les nettoyer avec un Kärcher.



Les grands mouvements : 1953

**La grande grève de 1953, qui touche les seuls services des PTT, étale en plein économique. Elle conduit à une série de décrets qui ont amené l'histoire des PTT. Partie de Bordeaux, elle atteint rapidement toute la profession et à tout l'exogone.**

**LES DECRETS-LOIS A L'ORIGINE DU CONFLIT**

**LE PEUPLE**

**Grève générale limitée**

**Apprentissage technique 1953**

**La démission de Louis Vignat**

**CHRONOLOGIE DE LA GRÈVE**

**LES COMMUNIQUÉS DE LA GRÈVE**

**CGT**

sur les réalités comme d'ailleurs se souviennent de leur combat nos camarades dans la Résistance.

Le rapport au politique, le débat autour des revendications, le nombre d'adhérents, la lutte, les orientations et la démarche dans un contexte donné sont autant de questions qui étaient au programme du congrès de la reconstitution de notre fédération et je profite de cette occasion pour dire qu'elles sont aussi au cœur de notre 51<sup>e</sup> congrès. Un congrès qui s'annonce essentiel pour l'avenir de la CGT dans un monde en plein bouleversement, tant d'un point de vue de la situation internationale que de la situation des conditions du salariat et du monde du travail et de l'avenir de nos acquis et de nos conquêtes. On a l'habitude de dire que l'on ne choisit pas la période de rentrer dans les livres. L'essentiel est de militer avec son temps.

Et donc, ce que je voudrais dire, c'est que 120 ans après sa naissance la CGT, ses syndiqués ont à nouveau un rôle à jouer pour que la CGT sorte renforcée du 51<sup>e</sup> congrès au regard des enjeux qui sont ceux de ce congrès et notamment pour les salariés. Et enfin je terminerais par ce que disait Julien Lauprêtre, président du Secours Populaire, lors de la première diffusion du film sur la jeunesse parisienne dans la résistance, consacré à la Résistance et à Henri Krasucki, film qui a été diffusé il y a deux jours dans la salle du CCN à Montreuil, je le cite : « ils se battaient pour la vie certes, mais ils étaient surtout motivés et fiers de se battre pour une idée, ils se battaient pour des jours heureux ». Et des jours heureux, c'est un titre qui sera celui du programme du conseil national de la résistance.

Donc, je voudrais dire pour terminer, « aujourd'hui comme hier la qualité d'un révolutionnaire... » je pense qu'on en a parlé dans la première partie de l'après midi, «...la qualité d'un révolutionnaire est surtout de porter l'espoir ».

La CGT pointait déjà à cette période là en décalage avec l'ambiance générale. Elle contestait les atteintes aux libertés et surtout elle portait l'exigence de s'attaquer aux causes profondes, aux causes sociales de cette situation sous peine de connaître des conséquences imprévisibles et même si les causes profondes de la situation actuelle sont relatives aux attentats qui sont plus larges, il apparaît quand même que des choix économiques et sociaux, qui ont été fait depuis, sont loin de régler les questions d'inégalités sociales, mais plutôt à renforcer la misère sociale, à renforcer les rancœurs, à renforcer les humiliations.

Et on peut quand même dire que la politique sécuritaire dans les banlieues a créé un réservoir des fondamentalismes qu'on connaît aujourd'hui et en même temps a renforcé l'influence des idées d'extrême droite dans notre pays. Dix ans plus tard, la CGT ne lâche rien sur son analyse, ses valeurs, son combat pour transformer la société par une autre répartition des richesses créées par notre travail, il n'est qu'à voir la haine des médias et de certains politiques en réaction à la déclaration du CCN du 18 novembre pour s'en convaincre et sur ce point je voudrais terminer en disant que cette déclaration que vous avez eu sur la table tout à l'heure est quand même aussi dans la période un acte de résistance. Et c'est important qu'on le prenne en compte.

Le deuxième point porte sur le fil conducteur qui, de mon point de vue, a toujours guidé les camarades révolutionnaires, comme Bernard l'a démontré dans son intervention, c'est celui du rassemblement, et non pas du rassemblement de consensus pour le consensus mais le rassemblement sur la base d'un contenu et du revendicatif. C'est-à-dire un rassemblement sur les revendications, c'est-à-dire un rassemblement ancré

Les grands mouvements : 1968

**Les événements de 1968** constituent un tournant majeur dans l'histoire de notre pays. Ils marquent indéniablement et durablement l'évolution de la société et des consciences. Des nombreux acquis ont déboulé et font référence auprès des jeunes générations encore aujourd'hui.

**PRINTEMPS 68**  
Mouvement de jeunesse

**On a fermé les portes**  
Service général Préposés

**LE BUREAU DÉPARTEMENTAL COMMUNIQUE**

**CGT, C.F.D.T., F.O. en accord à com.**  
Lundi 20 mai, c'est parti!!!

**Les acquis de Mai 68 aux PTT**

Les militants PTT concernés à l'occasion du traitement de grève ont reçu le statut de fonctionnaires en mai 1968, une augmentation annuelle de 10 points dans les salaires à l'issue de leur autre mouvement, et 11 points dans les salaires de la C.F.D.T. L'ensemble de ces mesures représente 20% de plus de salaire en 1970 pour les cadres.

La 1<sup>ère</sup> phase de l'histoire d'application de ces acquis, celle des revendications de Régis Luchiani et de ses camarades, a été la première phase de l'application de ces revendications, celle qui a permis de faire passer les revendications de la base à la direction.

# 3 questions à Louis Viannet

*Cet enregistrement a été réalisé à Lyon le 5 novembre 2015, lors de la Conférence Nationale UFC CGT Fapt pour le 40<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'Union Fédérale des Cadres CGT des PTT.*



Bonjour Louis.

Tout d'abord, merci de nous avoir accordé de ton temps, pour partager avec nous quelques morceaux de ta mémoire et nous faire profiter de ton analyse d'une partie de l'histoire de notre fédération et de la CGT. Je ne crois pas qu'il soit utile de te présenter, donc juste quelques rappels pour les plus jeunes d'entre nous : tu as été Secrétaire Général de la Fédération Cgt des PTT de février 1979 à novembre 1982 et Secrétaire Général de la Confédération de juin 1992 à février 1999.

Notre rencontre aujourd'hui a été motivée par notre envie d'avoir une participation active de ta part à une initiative organisée par le syndicat départemental de la Haute-Vienne, avec l'Institut d'histoire sociale de la fédération et l'Institut Régional d'histoire sociale du Limousin, évidemment avec la fédération, pour fêter dans quelques jours le 70<sup>e</sup> anniversaire de la création de la 3<sup>e</sup> fédération postale.

Pour rentrer tout de suite dans le vif du sujet, pour le centenaire de la CGT en 1995, tu as publié un livre d'entretiens. Tu y affirmes que « l'indépendance est la condition première de l'identité syndicale », peux tu préciser ?

D'abord, je voudrais saluer les camarades de la région de Limoges et leur dire que je me félicite de leur initiative qui s'inscrit dans toute une série d'initiatives qui ont été prises dans le cadre des 120 ans de la CGT, comme avait dit Benoit « une vieille dame que tout le monde n'aime pas, mais que tout le monde respecte ».

Concernant l'indépendance syndicale, c'est une question récurrente, je me suis, souvent d'ailleurs posé la question de, comment se fait-il que c'est uniquement des syndicats que l'on parle, quand on commence à parler d'indépendance ? Le problème des partis poli-

tiques ? Non, personne n'en parle et pourtant, les partis quand ils lancent une campagne électorale, il faut bien qu'ils trouvent l'argent quelque part.

Ceci étant dit, moi je suis pour regarder la vérité en face. Voilà, la CGT c'est une force. C'est une force qui a certains moments est capable de rassembler pour mobiliser, de peser. De peser sur l'évolution de la situation, de peser sur les décisions qui sont en préparation ou en perspective.

Et à partir de là, à partir du moment où l'on est une force capable de rassembler et de peser, on a intérêt à être beaucoup de monde. De différentes façons. Il y a des gens qui voudraient bien s'attirer notre bienveillance ou notre compréhension.

Il y en a d'autres qui voudraient bien pouvoir nous manipuler ou nous faire changer contre notre gré. Le syndicalisme a d'abord à se défendre sur ce terrain là.

Une CGT qui perdrait une partie de son indépendance, c'est une CGT qui ne peut déjà plus faire vivre la démocratie syndicale. Faire vivre la démocratie syndicale ça veut dire quoi ? Ça veut dire que ce sont les syndiqués qui décident. Et s'il y a intervention extérieure, sous quelque forme que ce soit et d'où qu'elle vienne, ce n'est plus les syndiqués qui décident. C'est donc une question fondamentale qui a mon avis, s'est posée, se pose et se posera encore longtemps dans les rapports entre le syndicalisme et la société en général et le syndicalisme et la politique en général.

Tu le dis, personne ne peut nier le rôle de la CGT dans la société et pour la période qui nous intéresse et pour notre initiative, le rôle de la classe ouvrière dans la Résistance. Aussi parce que la CGT, à égalité de droits et de devoirs avec d'autres organisations et partis politiques, a pris part dans les mouvements de la résistance et a été partie prenante dans l'élaboration du programme du Conseil National de la Résistance. Est-ce qu'on peut dire aujourd'hui que les organisations de la CGT ont alors su donner une perspective et donc un espoir, dans les luttes revendicatives pour chasser l'envahisseur nazi ?

C'est plus que ça. Le grand mérite des dirigeants de la CGTU, parce que, en fait, c'est quand même eux qui tiraient essentiellement les forces de la CGT dans la résistance, le grand mérite des dirigeants de cette époque, c'est d'avoir compris qu'il n'y aurait pas de génération spontanée de l'esprit de résistance.

Parce que la situation était très compliquée et qu'à partir de là, une grande partie de la classe ouvrière était

inquiète, un peu désespérée et cherchait des perspectives, mais des perspectives qu'à l'époque personne ne pouvait donner puisque, la CGT n'était pas encore interdite mais elle l'a été très rapidement, les militants dispersés, les structures désorganisées.

Bref, à partir du moment où des gens de la CGT, et Benoît Frachon en particulier, ont compris que l'esprit de résistance ne naîtrait pas spontanément, ils se sont acharnés à faire le lien entre la lutte pour le pain, la lutte pour le ravitaillement et la nécessité de chasser l'occupant. Et c'est un processus qui est allé en progressant, parce qu'au fur et à mesure, on a élevé le niveau des mots d'ordre pour en arriver à modifier en profondeur l'état d'esprit. Je précise que, jusqu'à la fin, jusqu'au dernier moment, Benoît Frachon s'est battu pour que cette ligne de conduite de la CGT qui avait permis de faire des luttes quotidiennes, de les intégrer normalement dans la lutte pour la résistance, cette ligne là il s'est battu jusqu'à la fin, il a eu raison. Et dans les derniers temps, il y a eu un débat. Avec ceux qui disaient que l'essentiel, c'était de chasser l'ennemi et que conduire les luttes revendicatives, c'était perdre son temps.

Et Benoît a toujours répondu de la même façon en disant, si vous pensez que le jour de la grève générale les gens vont sortir spontanément, eh bien là, notre responsabilité va jouer son rôle. Le deuxième terrain sur lequel la CGT a finalement acquis son autorité, son rayonnement dans le Conseil National de la Résistance, c'est la bataille qu'elle a menée avec insistance, ténacité, pour la réalisation de l'unité. Les accords du Perreux, en avril 43, lorsqu'ils ont été signés, ça a donné un coup d'accélérateur. Jean Moulin se battait depuis déjà des mois et des mois pour essayer d'unir toutes les forces de la Résistance. Le fait que la CGT, les deux branches de la CGT se réunissent, ça a vraiment donné un élan extraordinaire et ça a permis au Conseil National de la Résistance de faire des grands pas en avant dans l'efficacité y compris de son travail d'élaboration.

Et c'est dans ce cadre là que la CGT a joué un rôle important. Parce que, bon, elle avait gagné. Elle avait de l'autorité dans le Conseil National de la Résistance. Elle avait un programme. Elle avait des revendications. Et c'est en s'appuyant sur ce programme et sur ces revendications qu'elle a pu faire accepter, y compris des choses fondamentales par rapport aux éléments nouveaux qui devaient apparaître dans ce programme de la Résistance. C'est si vrai que l'on est aujourd'hui, 70 ans après, avec une bourgeoisie qui continue à tout faire pour essayer d'évacuer de la mémoire collective le programme du Conseil National de la Résistance. C'est dire l'importance que ça a pu prendre. Je dirais que... eh bien... c'est aussi une source d'optimisme pour la situation actuelle et notamment pour tous les camarades qui ont le sentiment que... on ne va pas y arriver quoi ! Mais, si nos anciens s'étaient laissés gagner par la nostalgie d'un combat, ô combien difficile, on n'en serait pas où on en est aujourd'hui.

Justement, tu as abordé la question de l'unité dont on parle toujours, qui est restée toujours d'actualité avec les divisions et les différentes scissions qu'il a pu y avoir dans les organisations syndicales en France. Cette question va être partie intégrante des débats que nous allons avoir dans quelques jours autour du 70<sup>e</sup> anniversaire. Depuis quelques années effectivement, on constate une recomposition sociale : un camp réformiste autour de la CFDT et dans le même temps, CGT et FO qui se retrouvent, régulièrement, côte à côte, en opposition au camp réformiste, même si ce n'est pas tout à fait aussi simple que ça. Comment aujourd'hui la CGT peut elle redonner de l'espoir, à ton avis, dans les luttes, pour de nouveaux « jours heureux » que l'on a évoqués avec le programme du Conseil National de la Résistance ?

Je voudrais d'abord dire une première chose, c'est que des tentatives, dans notre pays, pour construire un pôle réformiste face à la CGT, il y en a eu. Il y en a eu beaucoup. Il y en a même eu de grande ampleur. Et elles ont toutes échoué. A partir de plusieurs données, la première c'est que : elles avaient toutes une origine politique. Et non pas une origine syndicale. Leur objectif était un objectif politique.

C'est-à-dire faire pièce à la CGT et, je suis heureux même aujourd'hui de pouvoir dire que c'est parce qu'elle a répondu en syndicat, que la CGT a mis en échec toutes ces tentatives, à partir de ce qu'elle était, à partir des objectifs, de ses programmes... de tout ce qu'elle avait bâti avec ses syndiqués, en toute indépendance, parce que finalement on rejoint les idées que l'on a déjà eu l'occasion de rencontrer. Moi je ne suis pas vraiment inquiet sur le devenir de la CGT. Je pense que, quand je vois ce qu'il se passe, y compris les accords qui sont signés, ce que ça provoque et ce que ça va provoquer, je ne suis vraiment pas inquiet sur le devenir de la CGT.

Mais je me dis que l'avenir du syndicalisme lui, il n'est pas encore joué. Et on peut tout à fait imaginer qu'à condition de ne rien lâcher, à condition de valoriser l'esprit de résistance, à condition de s'accrocher à toutes les revendications démocratiquement élaborées, on peut tout à fait imaginer un rapport de forces qui permette d'aller vers des changements profonds de la société française.

**70<sup>ème</sup> anniversaire**  
de la reconstitution de la Fédération CGT des  
Une révolution révolutionnaire

Full  
cgt

---

**Les grands mouvements : 1968**

**DESIR DE REVANCHE**

Après une semaine de grève...

**Nos revendications**

Le Département des Hauts de Seine...

**Après les grèves de mai-juin**

**Congrès départemental enthousiaste**



**HALTE A LA REPRESSION**

**GREVE GENERALE LUNDI 13 MAI**



**LES CHEQUES dans la bataille**

UMOGES-GARE

Les premiers...



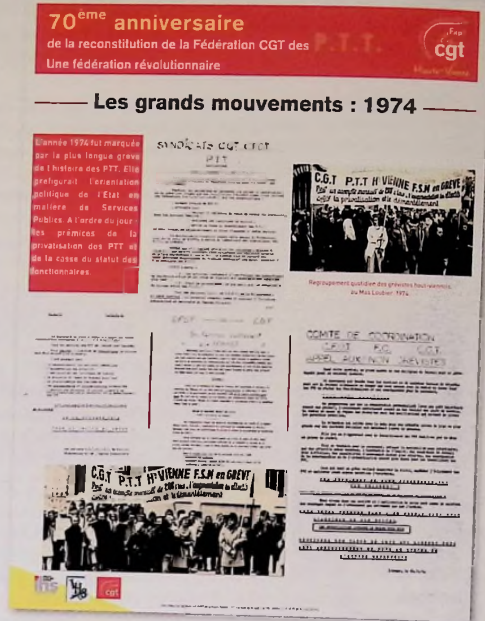
Alors, c'est vrai que les problèmes aujourd'hui ont tendance à se poser plus nettement au niveau européen, au niveau mondial. Mais, ça veut dire qu'il nous faut faire grandir beaucoup plus encore les valeurs de solidarité. Moi, j'ai été meurtri de constater qu'il y a eu aussi peu de réactions et de renforts dans le monde syndical du monde, face à la situation qu'ont vécue les Grecs. Alors qu'il y avait là une occasion de faire reculer les prétentions de ces gens comme les dirigeants de l'Europe.

Alors on a laissé passer une occasion, créons vite vite les conditions pour ne pas en laisser passer une seconde. Et personnellement, je pense que les générations d'aujourd'hui ont autant de raisons et autant d'énergie que celles d'hier pour que l'on puisse raisonnablement envisager un avenir bien meilleur.

Alors, à propos de secondes, je crains que nous n'ayons utilisé notre temps de parole. Donc il nous reste à te remercier en t'assurant que l'on va utiliser à outrance ces quelques minutes que l'on a passées avec toi. Je te laisse le dernier mot.

Je comprends, je comprends moi l'insistance avec laquelle beaucoup de camarades cherchent la lueur d'espoir qui permettait de ... Eh bien, la meilleure lueur d'espoir à faire vivre c'est ça : ne rien lâcher, travailler à la démocratie, travailler à l'unité, ne laisser passer aucune injustice. Et on se comptera demain.

Merci, beaucoup.



## Bulletin d'adhésion 2016 à l'IHS-CGT-Fapt

Merci d'écrire en lettres capitales

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Localité : .....

E-mail : .....

1. adhère à l'IHS-CGT-Fapt, au prix de : 5 euros (minimum).
1. souscrit un abonnement d'un an à la revue *Le Relais* (4 numéros par an), afin d'être régulièrement informé(e) de l'activité et des initiatives de l'IHS, au prix de 15 euros.

Je règle : 5 euros pour l'adhésion à l'IHS  
 15 euros pour l'abonnement au Relais  
 soit au total : 20 euros

Date : .....

Signature :

Chèque à établir à l'ordre de : IHS-CGT-Fapt CCP 20 625 80 R PARIS  
 A renvoyer à IHS CGT Fapt - 263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

